

Qué.; Lionel John Smith, marchand; John Edward Schultze, marchand; Louis Rubenstein, manufacturier, et James Dyer Miller, commerçant, tous de la cité de Montréal Qué., et Jeffrey Gordon Brock, agent de compagnie de steamers, de la ville de Lachine, Qué.

*Directeurs primitifs ou provisoires*:—Sévérin Lachapelle, Lionel John Smith, Amédée Anaclét Bernard, John Edward Schultze, Adhémard Delorme, Louis Rubenstein, Emile J. Hébert, Jeffrey Gordon Brock, Achille Cléophile Amédée Bissonnette, et James Dyer Miller.

*Siège d'affaires principal*:—La cité de Montréal, Qué.

*Objets de la compagnie*:—(a.) Exercer l'industrie d'exploitants de buanderie dans la cité de Montréal et tout autre lieu du Canada. (b.) Confectionner des chemises, faux-cols, manchettes, et autres articles d'habillement. (c.) Exercer l'industrie de teinturiers, dégraisseurs et nettoyeurs de tapis. (d.) Fournir aux bureaux, locaux d'affaires, établissements publics et maisons privées en Canada, des mobiliers et articles de toilette.

### “ LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS ARTISTIQUES ” (LIMITED).

Constituée en corporation le 14 septembre 1896. Montant du capital-actions \$50,000. Nombre d'actions, 1,000.—Valeur de chaque action, \$50.

*Membres de la corporation*:—Guillaume Narcisse Ducharme, banquier, de Sainte-Cunégonde de la cité de Montréal, Qué.; Louis Joseph Odilon Beauchemin, libraire; Aphrodise Mathias Charbonneau, commissionnaire; Joseph Adam, avocat, et Ubalde Plourde, avocat, tous de la cité de Montréal, Qué.

*Directeurs primitifs ou provisoires*:—Guillaume Narcisse Ducharme, Louis Joseph Odilon Beauchemin, Aphrodise Mathias Charbonneau, Joseph Adam et Ubalde Plourde.

*Siège d'affaires principal*:—La cité de Montréal, Qué.

*Objets de la compagnie*:—(a.) Acquérir les droits nécessaires pour publier des œuvres littéraires, artistiques et autres, (b.) Acheter, vendre, exécuter et produire de ces œuvres. (c.) Obtenir, exploiter, vendre, acheter, louer ou autoriser l'usage de brevets et droits de brevets applicables aux opérations de la compagnie mentionnées dans les clauses (a.) et (b.), en vendre ou louer l'exploitation, et en disposer de toute autre manière. (d.) Acquérir et posséder tout le matériel d'impression et de gravure sur bois ou sur métal pour l'exercice de l'art et des industries ci-dessus qui sera nécessaire à la compagnie, et le vendre ou en disposer de toute autre manière. (e.) Acquérir et posséder des actions de toute compagnie semblable ou alliée, en paiement de marchandises ou effets vendus à la dite compagnie au cours ordinaire des affaires.

### “ THE MIDWAY COMPANY ” (LIMITED).

Constituée en corporation le 14 septembre 1896. Montant du capital-actions, \$60,000. Nombre d'actions, 1,200.—Valeur de chaque action, \$50.

*Membres de la corporation*:—Robert C. Adams, gentleman; Hartland St. Clair Macdougall, agent de change; Alexander Paterson, agent de change; Peter Lyall, entrepreneur; Charles Cushing, notaire; William Strachan, manufacturier; James P. Cleghorn, marchand; Samuel C. Stevenson, gentleman; James W. Withell, gentleman; John Withell, gentleman, et George Dawson, agent, tous de la cité de Montréal, Qué., et John C. Haynes, marchand, de la cité de Boston, E.-U. A.